

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **23**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers  
absents : **3**

**OBJET :**  
**Modification du**  
**catalogue des tarifs**  
**municipaux**

**SEANCE DU MARDI 21 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 21 janvier à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le  
mercredi 15 janvier 2025 s'est réuni en salle du Conseil à Thiers Dore et  
Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT,  
Pierre CONTIE, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE,  
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,  
Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry  
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT,  
Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et  
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à Sophie DELAIGUE,  
Monique DURAND-PRADAT à David DEROSSIS,  
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON,  
Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER,  
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,  
Serap ALP à Eric BOUCOURT,  
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,  
Betul SIMSEK,  
Didier STURMA,

Secrétaire de séance :

Yoann BENTEJAC,

### MOFIDICATION DU CATALOGUE DES TARIFS MUNICIPAUX

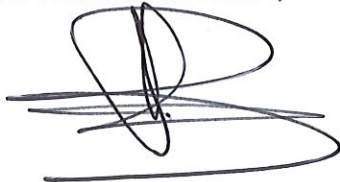
- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- Vu la délibération du 14 mars 2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 23 janvier 2024 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Considérant** qu'il est nécessaire de prévoir les modifications des deux tarifs pour la location de toiles concernant l'exposition Thiers « Ville haute en couleurs » :
  - un tarif pour la mise à disposition d'une toile réalisée les années antérieures ;
  - un tarif pour la mise à disposition d'une toile réalisée l'année d'exposition ;

TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES A PARTIR DU 1 <sup>er</sup> FEVRIER 2025			
Objet	Libellés	2024	2025
Exposition Thiers Ville haute en couleurs	Partenariat bannières exposition Thiers Ville haute en couleurs (une convention sera établie entre le partenaire privée et la Ville de Thiers)		
	Mise à disposition d'une toile (toile réalisée sur les années antérieures)	35,00 €	40,00 €
	Mise à disposition d'une toile (toile réalisée sur l'année d'exposition en cours)	65,00 €	80,00 €

### APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

- **Fixe** les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> février 2025 ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Yoann BENTEJAC

Le Maire,



Stéphane RODIER